Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000



Vol 68 No 16 Saint-Boniface Jeudi 7 août 1980

CONSTITUTIONNALITÉ AU MANITOBA

Une affaire "Bilodeau" ?

Moins d'un an après avoir vu le cas de l'homme d'affaires Georges Forest se rendre jusqu'à la Cour suprême du Canada dans une affaire de contravention rédigée uniquement en anglais, un autre franco-manitobain, M. Roger Bilodeau de Sainte-Agathe, après avoir reçu, le 29 mai dernier, une contravention -sommation- unilingue anglaise pour excès de vitesse, a décidé lui aussi de poursuivre le gouvernement manitobain, mettant en doute la constitutionnalité de deux autres lois, rendues *ultra vires*, selon ses avocats, depuis le jugement de la Cour suprême du 13 décembre dernier.

par André-Yves ROMPRÉ

À cet effet, la Cour provinciale de Saint-Boniface entendra, le 19 août prochain, la cause de Roger Bilodeau, le requérant, dans "l'affaire de l'Acte du Manitoba" et dans "l'affaire de la loi sur la circulation" et dans "l'affaire de la loi sur les poursuites sommaires", contre le Procureur général du Manitoba, l'intimé, et le procureur général du Canada, intervenant, pour que soit tranchée la poursuite légale du Franco-Manitobain dont les avocats, la firme Newman, MacLean, de Winnipeg soutient "qu'en vertu de l'article 23 de l'Acte du Manitoba, 1870", "les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues".

Or, l'émission d'une contravention-sommation contre M. Bilodeau, le 29 mai, le fut, dans une langue seulement, l'anglais. Depuis ce temps, après avoir avisé les instances municipales et provinciales qu'il considérait comme "nuls et invalides" les documents juridiques émis contre lui, M. Bilodeau, a présenté, en bonne et due

(Suite à la page 2)



C'est une autre infraction survenue au niveau de la rue, comme dans l'affaire Forest il y a quatre ans, qui conduit aujourd'hui M. Roger Bilodeau, de Sainte-Agathe au Manitoba sur la voie d'une autre bataille juridique, pour que soient reconnus ses droits de francophone.



7000 personnes aux Folies

C'est M. Georges Préfontaine qui, pour la quatrième fois consécutive, vient de remporter, haut la main, en fin de semaine dernière, le championnat canadien des sauts de grenouilles à Saint-Pierre-Jolys. L'événement a attiré plus de 7000 curieux... Voir notre reportage-photos en pages intérieures.

Au sommaire

Désillusion et espoir

Le journaliste Bernard BOCQUEL vient à son tour de se pencher sur deux législations récentes -les "bills" 2 et 31- qui ont revêtu un caractère important pour la collectivité francophone d'ici. Il conclut qu'en dépit de la désillusion qu'elles suggèrent, des espoirs restent.

Un 50e à Saint-Lazare

Deux correspondantes de Saint-Lazare, Mesdames Roberta Huberdeau et Lorraine Tremblay ont rédigé un texte sur les fêtes du 50e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Présentation dans leur paroisse, que nous reproduisons *in extenso* sous forme de "lettre à **LA LIBERTÉ**". Sous la même rubrique également, les religieuses fêtées expriment leur reconnaissance aux gens de là-bas.



Une affaire Bilodeau?

(Suite de la une)

forme, un avis de mise en question constitutionnelle -dans les faits, une poursuite légale- qui allègue que la procédure engagée contre lui, va à l'encontre de la loi rétablie par le jugement de la Cour suprême le 13 décembre dernier, et que son infraction relève de deux lois que ses avocats tenteront de démontrer qu'elles sont inconstitutionnelles.

Une affaire donc, qui ne manquera pas d'intérêt pour tous les Franco-Manitobains, puisque le requérant se dit "prêt à aller jusqu'en Cour suprême", s'il le faut, pour que son "droit enchâssé" d'avoir recours à l'application de la justice dans sa langue maternelle soit reconnu...

COMMENT M. BILODEAU EN EST VENU À POURSUIVRE SA PROVINCE

par André-Yves ROMPRÉ

• *Le 29 mai, une contravention-sommation, émise par le greffier de la Cour municipale de Saint-Boniface, M. Parkin, rédigée, uniquement en anglais, est expédiée à M. Roger Bilodeau, de Sainte-Agathe, au Manitoba. Ce dernier avait commis une infraction pour excès de vitesse sur le territoire de la communauté urbaine de Winnipeg.*

• *Le 11 juin, M. Roger Bilodeau, dans une lettre au greffier de la Cour, M. Parkin, déclare qu'il considère "nulle et invalide" la procédure engagée contre lui. Il rédige sa lettre en anglais, "par courtoisie", précise-t-il.*

• *Le 20 juin, le maire de Winnipeg, M. Bille Norrie qui a reçu une "copie conforme" de la lettre du 11 juin de M. Bilodeau en accuse réception, mais indique à M. Bilodeau qu'il a référé son cas au Procureur général de la province, M. Gerry Mercier, puisque l'infraction pour excès de vitesse, contrairement aux billets de stationnement, ne relève pas du municipal, mais du provincial.*

• *Le 20 juin également, le bureau du Premier Ministre Sterling Lyon, qui a également reçu copie de la lettre, répond à M. Bilodeau, en accusant réception de la lettre et en lui faisant parvenir, simplement, une copie retranscrite, des déclarations de M. Lyon, du 20 mai dernier, au sujet du bilinguisme et de la courtoisie.*

• *Cinq jours plus tard, le 25 juin, le Procureur Général de la province et ministre de la justice, M. Gerry Mercier, répond à son tour au Franco-Manitobain Bilodeau, en lui rappelant son droit à la procédure en français, mais lui indique clairement ceci: "...cependant, la loi demande que vous donniez suite à la sommation émise contre vous, sous peine de faire face à une poursuite, ou à un mandat d'arrestation". (Traduction de* **LA LIBERTÉ**). *Il lui demande également de se présenter chez le greffier Parkin, et dit attendre de connaître ses démarches futures.*

• *Le 7 juillet, M. Parkin reçoit des mains des avocats de M. Bilodeau, en l'occurence, Me Vaughan Baird, un prestigieux avocat de Winnipeg, un "avis de mise en question constitutionnelle", dans lequel il est invoqué que la charge à l'endroit de leur client est* **ultra vires** *et inconstitutionnelle. Le Procureur de la province est donc avisé d'une poursuite légale contre lui.*

• *Le 10 juillet, la poursuite est enregistrée, dans les deux langues officielles de la province par le greffier Parkin qui annonce que la cause dans "l'affaire de l'Acte du Manitoba'" et dans "l'affaire de la loi sur la circulation routière" et dans "l'affaire de la loi sur les poursuites sommaires" entre les deux parties sera entendue le mardi 19 août, 1980, à 14 heures, ou sitôt après cette date, dans la salle "A" de l'édifice de la Sûreté publique, dans la ville de Winnipeg.*

Lightfoot à Morris

Le samedi 6 septembre prochain, le village de Morris, site du plus important stampeede annuel du Manitoba, présentera un festival de musique qui mettra en vedette, entre autres, les artistes fort populaires Gorden Lightfoot, Murray McLaughlan et Graham Shaw. Le spectacle se déroulera en plein air et les billets sont disponibles à l'avance aux guichets ATO, (Téléphone 988-3152)

Un cheval, des chevaux

L'organisation de la "Red River Exhibition" annonce le tenue, pour les 16 et 17 août, de ses compétitions annuelles pour chevaux, qui aura lieu au parc Bird's Hill. Les compétions se dérouleront entre 9h et 17h. L'admission est gratuite.

La F.F.H.Q. n'aura pas sa commission conjointe

La Féreration des francophones hors Québec a exprimé la semaine dernière "sa profonde déception" en apprenant que le gouvernement de M. Trudeau ne se sent nullement lié par l'accord passé entre cet organisme qui représente les francophones hors Québec et l'ancien gouvernement conservateur de M. Joe Clark, qui prévoyait la création d'une commission conjointe. Cette commission, composée de représentants du gouvernement et de la F.F.H.Q., aurait été responsable de l'élaboration d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec, que la Fédération réclame à cor et à cri depuis des années.

La présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin, qui a été informée de la décision gouvernementale le 23 juillet par le Secrétaire d'État, M. Francis Fox, a déclaré: "Nous avions convaincu le gouvernement précédent de l'utilité d'une commission conjointe, mais il est évident que l'actuel gouvernement a décidé de procéder différemment afin d'identifier la problématique et d'apporter les solutions nécessaires à l'épanouissement de nos communautés".

Lettres à LA LIBERTÉ

Des félicitations pour Georges Forest

Bien cher Monsieur Forest,

Notre Conseil régional, même si nous sommes en retard, me prie de vous transmettre nos plus sincères félicitations pour votre prise de position lors de la remise d'une contravention rédigée en anglais.

Votre geste de refuser de payer cette contravention a connu un dénouement heureux pour toute la francophonie manitobaine.

Les minorités francophones hors Québec devraient compter beaucoup plus de citoyens convaincus tel que vous afin de réclamer nos droits avec justice et détermination. Nous souhaitons donc que votre exemple soit suivi ailleurs.

Veuillez donc agréer, cher Monsieur Forest, l'expression de nos plus sincères félicitations.

Cordiales salutations,

Florent Lalonde
Péninsule du Niagara
Welland
le 2 juillet 1980

"Solitude"

J'aime la solitude. Peut-être est-ce par mépris envers la société matérialiste, pour m'évader du cycle trop structuré de la vie ou encore pour oublier les êtres tellement utilitaires, tellement fidèles à la consigne normale de la société qui préconise un conformisme total?

Mais ce mépris si grand soit-il, ne suffit pas à me donner ce goût si intense de solitude. C'est aussi que seul, si seul je me découvre, je regarde en moi-même!! je découvre mon âme contemplative;où trouver ce que l'on ne trouve pas en soi....?

Et les autres, nos amis. ces liens véritables et tellement rares, nous permettent de déboucher sur ce que nous n'avions pas encore découvert en nous. Et l'on débouche sur autre chose que soi-même...on prend conscience de l'autre et l'on découvre l'essentiel de l'ami puis, on fête sa présence!

La solitude, c'est la nourriture de l'Âme

José Pouliot
Drummondville, Québec
Le 27 juillet 1980

Des remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé les invitations pour le 50e anniversaire qui a eu lieu à Saint-Lazare. Ce fut un vrai plaisir de revoir quelques-uns des anciens professeurs et amis que nous n'avions pas vus depuis des années.

Le banquet était délicieux et très bien organisé. La messe et la cérémonie à l'église étaient vraiment touchantes.

Un merci spécial à M. Pierre Huberdeau pour la visite de la mine. Encore merci pour un week-end que nous n'oublierons jamais.

Sincèrement,

Mme Blanche Davis,
La famille Comeault
Winnipeg, Manitoba
le 8 juillet 1980.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Vers une fédération internationale de l'âge d'or

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, lors de la Rencontre des peuples francophones organisée début juillet à Québec par le gouvernement québécois, un comité provisoire, auquel siège Mme Alice Labelle, la présidente de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba (F.A.D.O.M.), a été mis pied pour former l'Association internationale des aînés francophones.

par Bernard BOCQUEL

C'est au mois d'octobre prochain, à Montréal, que le comité provisoire, composé de deux Québécois deux Français, un Belge, un Franco-Américain et une Franco-Manitobaine, se réunira pour établir la constitution de cette Association.

Pour Mme Labelle, la dynamique présidente-fondatrice du club Eclipse 79 de Saint-Boniface, la création d'une Association internationale des aînés francophones constitue une excellente initiative, qui permettra de resserrer les liens, de partager des expériences avec des pays où les clubs de l'âge d'or sont mieux implantés qu'au Québec ou au Manitoba. En effet, la Fédération de l'âge d'or du Québec ne peut encore que fêter son 10e anniversaire, tandis que la Fédération de l'âge d'or du Manitoba connaît, depuis sa récente fondation, des débuts plutôt difficiles.

Si bien que dans l'esprit de la présidente de la F.A.D.O.M., des petits clubs francophones du manitoba aurait "beaucoup à gagner" d'une Association internationale, "car ils ne se sentiront pas seuls", ils auraient ainsi le sentiment de faire partie d'une force mondiale, au nom du vieux principe que l'union fait la force.

Sur le plan manitobain, Mme Labelle a rappelé que la Fédération de l'âge d'or du Manitoba est en voie de réorganisation. On se souvient que depuis sa fondation voilà trois ans, la F.A.D.O.M., qui regroupe une vingtaine de clubs, a connu de nombreuses difficultés, notamment au niveau de l'organisation et du financement. Chacun a encore en mémoire l'échec de l'autofinancement de la F.A.D.O.M. à travers la loterie 1500.



Mme Alice Labelle, présidente de la F.A.D.O.M.

Aussi la Fédération ne dispose plus, faute d'argent, d'un coordonnateur à plein temps. Suite à des accords passés avec la Société franco-manitobaine, l'organisme parapluie des Franco-Manitobains vient de mettre à la disposition de l'âge d'or un agent de liaison à mi-temps. Il s'agit de M. Ronald Valois, originaire de Saint-Pierre-Jolys, qui est entré en fonction au début de ce mois. Des rencontres en vue de restructurer l'organisme ont déjà été entreprises et des projets concrets sont à l'étude.

Pour Mme Labelle, il serait important que l'on fasse une place, au sein de la F.A.D.O.M., aux préretraités, cette tranche de personnes qui ne font pas certes partie de l'âge d'or mais qui, en revanche, pourraient faire montre d'un dynamisme qui n'est pas toujours à la portée de personnes âgées.

Mais plus important encore, dans un premier temps, il va falloir que les responsables de la F.A.D.O.M. regagnent la confiance de certains club membres, pour réellement pouvoir devenir un jour, selon le souhait de la présidente, "une force politique".

Les petites nouvelles

Les permutations dans le diocèse de Saint-Boniface

L'archevêché de Saint-Boniface a récemment procédé à quelques permutations parmi les curés du diocèse, qui sont entrées en vigueur le 1er août. L'abbé Marcel Toupin, après une année d'étude, est nommé vicaire subtitut à Saint-Claude. L'abbé Laval Cloutier, en plus de sa charge au Collège universitaire de Saint-Boniface, est nommé curé de la paroisse Saint-Viateur de Otterburne, tandis que l'abbé Marcel Dacquay, curé d'otterburne prend sa retraite. L'abbé Jean-Louis Rocan est nommé vicaire dominical à la Cathédrale de Saint-Boniface, pendant que l'abbé Claude Blanchette, vicaire à la Cathédrale, est nommé vicaire à Saint-Emile et demeure directeur de la pastorale au Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'abbé Paul-Emile Boisjoli, curé du Lac-du-Bonnet et de Pinawa est nommé curé de Notre-Dame-du-Laus à Powerview., tandis que l'abbé Louis Bédard, curé de Powerview, prend sa retraite. L'abbé Gérard Morissette, curé de Pine-Falls, est nommé responsable de la chapellenie de Coeur-Immaculé de Marie. L'abbé Rosaire Gagné est nommé curé de Haywood. L'abbé Allen Soucy, vicaire à Holy Cross est nommé directeur du petit séminaire de Saint-Boniface. L'abbé Edmond Baril prend une année d'étude. L'abbé Gilbert Gariepy, en plus de sa charge à l'Institut d'éducation pastorale, est nommé responsable diocésain des séminaristes en stage pastoral.

M. l'abbé Roger Sicotte, dont l'ordination aura lieu à la Cathédrale le 22 août, est prêté au diocèse de Saint-Paul, Alberta, où il est nommé vicaire à la Cathédrale. Trois séminaristes commencent leur stage pastoral: Paul Campeau à la Cathédrale de Saint-Boniface; René Chartier, directeur au Petit Séminaire; Ronald Hochman, à la paroisse Saint-Eugène. Le père Raymond Roussin, m.s. devient Provincial des Marianistes. Le père John Kracher, m.s. est supérieur de la maison de Saint-Boniface.

Sur présentation de leur Supérieur Provincial, Mgr l'Archevêque confie les responsabilités pastorales aux religieux suivants: Isaïe Blanchette, o.m.i., curé du Précieux-Sang, est nommé prédicateur et animateur spirituel à Villa Maria. Il fera auparavant un stage d'étude. Roland Tessier, o.m.i. est nommé curé du Précieux-Sang; Gilles Beaudry, c.s.v., conseiller en pastorale familiale; Hector Côté, c.s.v., est nommé aumônier (demi-temps) au Centre Hospitalier Taché.

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet

Le psychiatre se confie à sa mère:
- J'ai des problèmes, j'ai la vie à l'envers!
- Pourquoi pas, cher aîné, t'auto-analyser?
- Je voudrais mais je charge bien trop cher!

E. FREYNET

Les "droits" des Franco-Manitobains

L'espoir a encore

Au début de la 4e session de la 31e législature manitobaine, la plus longue depuis 1874, les Franco-Manitobains pouvaient décemment nourrir des espoirs sur deux fronts: la loi sur la reconnaissance du français après le jugement de la Cour suprême (bill 2) et la nouvelle loi scolaire (bill 31). Comme les événements l'ont démontré, la désillusion a remplacé, une autre fois, le fol espoir.

par Bernard BOCQUEL

Bien sûr, personne n'avait prédit que les francophones de la province auraient la partie facile, pour convaincre le gouvernement conservateur en place d'adopter une législation favorable aux Franco-Manitobains. Mais de là à ne rien obtenir de concret, c'était un pas qu'il était difficile de franchir, chacun osant espérer que M. Lyon et ses acolytes gardaient secrètement une petite place pour le français dans leur coeur.

L'esprit en plus de la lettre

Il a fallu déchanter. Et vite. Tout d'abord avec le bill 2, la Loi sur l'application de l'article 23 de l'Acte du Manitoba, qui a retrouvé après 89 force de loi lorsque la Cour suprême, en décembre 79, a déclaré que les députés manitobains n'avaient pas le droit, en 1890, d'exclure le français de la Législature et des tribunaux.

En effet, le bill 2 n'est, ni plus, ni moins, qu'une loi qui reconnaît à nouveau la langue française, tout en précisant toutefois qu'en cas de litige, c'est la langue dans laquelle un projet de loi a d'abord été déposé qui prévaut. En clair: l'anglais restera toujours la vraie langue de travail des députés puisqu'il semble évident que l'immense majorité des textes de loi seront d'abord soumis à la Chambre en anglais.



M. Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba.

De telles dispositions légales ont amené les responsables de la Société franco-manitobaine à dire que le français restera le parent pauvre et ont exigé que le gouvernement ne se contente pas de respecter la lettre du jugement de la Cour suprême, mais aussi l'esprit de la décision prise solennellement par les gardiens de la constitution, les neuf juges de la plus haute instance judiciaire du pays. Or, pour respecter l'esprit de la loi, il aurait fallu que M. Lyon accorde des droits aux Franco-Manitobains, de manière à ce qu'ils puissent se considérer pleinement comme des citoyens manitobains à part entière.

"On a essayé, explique M. Laurent Desjardins, le député néo-démocrate de Saint-Boniface, de faire croire aux Franco-Manitobains que le bill 2 constituait quelque chose d'important, alors qu'il s'agit d'une loi d'interprétation qui ne donne aucun droit". Fort de sa conviction, Laurent Desjardins a proposé en Chambre, le 8 juillet, après une longue intervention passionnée, que la 3e lecture du bill 2 soit reportée.

Et pour la postérité, voici, dans la version originale qui ne souffrirait aucune traduction, de peur que la déclaration ne perde de sa puissance, un extrait de la réplique du premier ministre Lyon. "*(...) he (Desjardins) is taking a Act (...) which is almost as perverse as the position which he quite properly attacked, taken by the Franco-Manitobaine Society, when they in some wil adventure of opinion suggested that the people of Québec should vote for separatism*".

"Une faveur" rejetée

Inutile de le préciser, la requête de report du député de Saint-Boniface, appuyée uniquement par son collège N.P.D. de Sainte-Rose, M. Pierre Adam, a été rejetée. "Une faveur", a déclaré M. Lyon. Et bien cette "faveur" aura été la dernière (ou presque) consentie par les députés. Car déjà s'amorçait le bataille pour enchâsser les droits acquis par les Franco-Manitobains en matière d'éducation depuis le bill 113 de 1970. Le projet de loi 31, après avoir connu de nombreux avatars, entrait dans sa phase finale d'adoption.

L'omnium de golf de C.K.S.B.

C'est le mardi 19 août que se déroulera l'omniun de golf annuel de C.K.S.B. au club de golf Saint-Boniface (100, rue Youville). Le tournoi, qui débutera à 7h00 s'adresse au maximum à 150 participants qui pourront concourir pour le trophée de C.K.S.B. ou de Air France.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Etienne Bohémier au 247-4843. Rappelons encore que le champion de l'an passé a été M. Guy Lambert.



Le gagnant du "Richelieu"

Philippe Le Quéré, président du Club Richelieu Saint-Boniface, remettait, le 23 juin dernier, un chèque de $1,000.00 à M. Claude Lavallée, gagnant du tirage organisé par le Club Richelieu. Le tirage a eu lieu le 22 juin lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie.

remplacé les désillusions

En effet, lorsque le bill 2 est voté le 8 juillet, voilà quelques jours déjà que le comité parlementaire (des privilèges et élections), auquel siège M. Desjardins, se réunit pour écouter les doléances et enregistrer des amendements au projet de loi 31. Ainsi ont défilé, du côté francophone: la Société franco-manitobaine, la Fédération provinciale des comités de parents, M. Georges Forest, les Éducateurs franco-manitobains et les Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Un défilé essentiellement symbolique, naturellement, puisqu'il a fallu malheureusement constater que le gouvernement avait fait la sourde oreille. Il ne restait donc plus, pour le baroud d'honneur, que la carte Laurent Desjardins, qui avait fait siennes les principales propositions formulées par la Fédération provinciale des comités de parents, en concertation avec les E.F.M. et les C.E.F.M.

L'intransigeance du ministre

En résumé, il s'agissait de garantir l'école française comme institution, c'est-à-dire d'oublier le mot "classe" qui figure dans le bill 113 par "écoles françaises". Deuxièmement, il fallait assurer l'accès à l'école française et, par la suite, prévoir un mécanisme d'appel pour résoudre les questions contentieuses. Si l'on exclut une petite concession (la représentativité francophone au sein du comité consultatif sur l'enseignemen. 'es langues qui passe de 2 à 4 sur 9), les revendications de Laurent Desjardins se heurtent à l'intransigeance du ministre de l'éducation, M. Keith Cosens. Tous ses amendements sont défaits.



M. Laurent Desjardins, député néo-démocrate de Saint-Boniface.

Mais il y a encore pire. "Je n'ai pas obtenu un mot d'explication ou de justification", souligne Laurent Desjardins", qui quitte en colère le Comité, en qualifiant les articles de la loi 31 qui traitent de la question francophone de "farce insultante". Une sortie due à l'exaspération fortement approuvée quelques jours plus tard par le "Winnipeg Tribune" en éditorial. Tant mieux. Il existe des anglophones compréhensifs.

Bien entendu, le même scénario s'est déroulé à nouveau le 24 juillet en Chambre. Mais avec une nuance capitale, car cette fois, les amendements proposés par Laurent Desjardins ont été au moins moralement endossés par l'opposition néo-démocrate qui, si elle retourne au pouvoir, devra bien se souvenir de cet appui de principe donné à l'un de ses membres.

La dernière bataille en date

Somme toute la dernière bataille scolaire en date, menée surtout par des associations franco-manitobaines et le député de Saint-Boniface pour obtenir une meilleure reconnaissance du fait français en éducation, pourrait un jour se transformer en victoire.

Mais quels que soient les changements qui pourraient intervenir au niveau politique, il reste que, encore une fois, les Franco-Manitobains n'ont pas pu améliorer leur situation présente, et qu'ils devront, encore une fois, faire confiance dans l'avenir. À nouveau, l'espoir a remplacé les désillusions.

Les petites nouvelles

le Centre d'interprétation faunique des Prairies est inauguré

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, a ouvert officiellement, le 4 juillet dernier, le Centre d'interprétation faunique des Prairies, en bordure de la route transcanadienne, près de Webb, en Saskatchewan.

Le Centre d'interprétation faunique des Prairies permettra aux voyageurs de goûter le spectacle sans pareil qu'offrent les prairies.

Pendant l'été, le Centre sera animé par des étudiants, qui donneront aux visiteurs des explications sur l'écologie de la région et de parler de l'utilisation des prairies par l'homme. Ainsi, les visiteurs pourront apprendre à bien connaître les prairies en empruntant des sentiers qui les mèneront à l'intérieur d'un champ de blé, d'une vallée, d'un bocage et d'un marais. Le Service canadien de la faune estime que cet emplacement de 1,000 acres abrite environ 45 espèces de mammifères, plus de 450 espèces de plantes et d'herbes et quelque 270 espèces d'oiseaux.

Folklorama vous attend pour une semaine!

Cette fin de semaine va commencer l'édition 1980 de Folklorama, qui amène au moins deux nouveautés remarquées: la venue d'un 37e pavillon (mennonite) et l'inauguration d'un logo original. Qui se souvient encore de la grande première de l'an passé, le pavillon canadien-français, mis sur pied par les Danseurs de la Rivière-Rouge, après plusieurs controverses?

par Bernard BOCQUEL

Déjà, le pavillon canadien-français, qui sera à nouveau situé cette année au Centre culturel franco-manitobain, a gagné ses lettres de noblesse au sein de l'organisation Floklorama. Et tout indique que le programme proposé aux curieux sera placé sous le signe de la qualité. Avec le sens professionnel qui les caractérise, les Danseurs offriront de nouvelles danses aux visiteurs.

Comme l'année dernière, le maire du pavillon canadien-français sera Lucien Loiselle, assisté du maire adjoint Gérald Gagnon. La charge de maître de cérémonie a été confiée à Vincent Dureault et le groupe musical qui divertira l'assistance sera Folle Avoine, composé de sept membres de la famille Campagne de Willowbunch, en Saskatchewan, et de Bo Graham. Leur spectacle consistera en chansons folkoriques canadiennes-françaises.

Il faut bien le dire, les artistes seront plutôt occupés entre le dimanche 10 août et le samedi 16 août, à raison de quatre spectacles par soirée durant la semaine d'une durée approximative de 40 minutes, soit 20 minutes pour le groupe Folle Avoine et 20 minutes pour les Danseurs de la Rivière-Rouge, qui interprèteront quelque six danses durant cette période de temps.

Horaire des spectacles

Les heures de spectacles sont les suivantes. Le dimanche 10 août et le samedi 16; il commenceront à 16h30, 18h30, 20h00, 21h30 et 23h00. Du lundi 11 au vendredi 15, les spectacles débuteront à 18h00, 20h00, 21h30 et 23h00. Les personnes intéressées devront évidemment se munir d'un passeport - bilingue depuis l'an dernier puisqu'il s'agissait d'une condition de la participation des Danseurs- qui peut s'acheter dans de nombreux commerces. Mais attention. Dorénavant, le même passeport ne donnera plus accès que deux fois à chaque pavillon. Les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents, ainsi que les personnes de l'âge d'or pourront entrer gratuitement aux 37 pavillons.

Parmi les nouveautés offertes au pavillon canadien-français, il faut remarquer la présence "des six drapeaux francophones du pays", accompagnés des explications nécessaires. Il s'agit des drapeaux franco-manitobains, fransaskois, québécois, acadien, franco-ontarien et canadien.



Les Danseurs de la Rivière-Rouge donneront quatre spectacles par soirée.

Les expositions

Du côté de la salle d'exposition, on trouvera des objets du musée de Saint-Boniface, des oeuvres du peintre Hubert Théroux, ainsi que d'autres curiosités exposées par différents individus. Il y aura aussi une exposition et vente d'artisanat, en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain. Pour ce qui concerne les nouveautés culinaires, on pourra déguster les "grands pères sucrés" de Raymonde Desrochers ou se laisser tenter par la tarte au sucre de Lucienne Loiselle, sans oublier la classique soupe aux pois et autres pâtés de foie, tourtières, six-pâtes, ragoût de boulettes, pain d'habitant.

Pour réussir une telle entreprise, il faut naturellement disposer de la collaboration active de volontaires qui sont, cette année, au nombre de 300. Les Chevaliers de Colomb des conseils Iberville, Goulet, Saint-Boniface et Saints-Martyrs se chargeront chacun d'une soirée. Les tâches multiples pour les autres soirs seront assumées par des volontaires individuels.

Et pour finir sur une note charmante -ou sexiste?- il serait impensable de ne pas mentionner que la tâche de reine du pavillon canadien-français est revenue à Rose-Marie Fiola, qui sera accompagnée de la 1ère princesse Lynne Gagné et de la 2e princesse Lorraine Saurette.

Les Folies-Grenouilles: Un incontestable succès

Malgré un temps qui n'a pas toujours parfaitement collaboré, la 11e édition des Folies-Grenouilles de Saint-Pierre-Jolys, en fin de semaine dernière, s'est soldée par un incontestable succès.

En effet, si l'on en juge par le nombre de visiteurs, -plus de 7,000- on comprend parfaitement que le président du comité organisateur des fêtes, M. Gérald Fontaine, s'est déclaré "plus que satisfait" du déroulement des Folies-Grenouilles. Il remercie chaleureusement tous les volontaires qui ont travaillé au succès de l'entreprise.

Parmi les jeunes, le meilleur saut de grenouille a été obtenu par Robert Couch, tandis que le concours de sauts de grenouilles réservé aux adultes a été remporté haut la main, pour la quatrième année consécutive, par Georges Préfontaine. Bien entendu, tout le monde se demande quel est son secret...

Finalement, le concours réservé aux V.I.P. a été gagné par nul autre que le chef de l'opposition néo-démocrate, M. Howard Pawley, qui n'en attendait sûrement pas tant. L'essentiel était pour lui, comme disait le fondateur des jeux olympiques modernes, de participer...



C'est le président des Folies-Grenouilles, M. Gérald Fontaine, qui a ouvert la parade.



Avant le concours réservé aux jeunes, il fallait s'inscrire.



Après avoir passé des heures et des heures dans un bocal, qui en voudrait aux grenouilles de devenir capricieuses?

COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA — "NORTHERN ALBERTA RAILWAYS COMPANY"

Sur ordre du Comité des Transports par chemin de fer de la Commission canadienne des Transports, avis est par la présente donné, conformément à l'article 27 de la **Loi Nationale sur les Transports**, que les Chemins de fer Nationaux du Canada ont informé le comité, le 3 juillet 1980, de son projet d'acquisition de toutes les actions en circulation, représentant 50% du capital-actions de Northern Alberta Railways Company, lesquelles sont détenues actuellement par Canadien Pacifique Limitée.

Le projet d'acquisition se concrétisant, "Northern Alberta Railways Company" deviendrait une filiale en propriété exclusive des Chemins de fer Nationaux du Canada, étant donné que celle-ci possède présentement l'autre moitié du capital-actions.

Toute personne visée par une propostition d'acquisition ou toute association ou autre organisme représentant les transporteurs ou des entreprises de transport visées par cette acquisition peut invoquer le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou portera autrement préjudice à l'intérêt public.

Toute partie s'opposant audit projet doit faire parvenir par courrier ou par télex, ou encore remettre au secrétaire du Comité des Transports par chemin de fer de la Commission canadienne des Transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, le ou avant le 11 août 1980, une déclaration écrite exposant les motifs de son opposition et en signifier une copie à l'avocat des Chemins de fer Nationaux du Canada. De plus, preuve de pareille signification doit être postée ou remise au comité.

Daté ce 17ème jour de juillet 1980.

L'avocat des Chemins de fer Nationaux du Canada

S.A. Cantin
Avocat auprès de la Commission
C.P. 8100
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3N4





Projet:

Construction d'un bâtiment pour l'entraînement des pilotes, bfc Portage la Prairie (Man.)

Dossier: PP 050 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

le jeudi 28 août 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

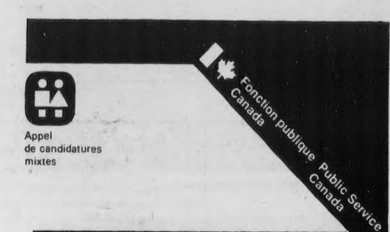
Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



CHEF, GESTION IMMOBILIERE (PERIMÈTRE)

Traitement: $31,400 – $38,800
No. de réf.:80-SM-OC-DPW-RB-542

Travaux Publics
Administration Immobilière, Ottawa, (Ontario)

Fonctions
Gérer l'administration des bâtiments appartenant à la Couronne et des terrains connexes soit à peu près 600 bâtiments; administrer un grand nombre de baux de nature complexe et de baux de location avec option d'achat; assurer toute une variété de services aux locataires développer et administrer les programmes financiers ainsi que ceux relatifs au personnel de la division.

Conditions de candidature
Les candidats doivent avoir une vaste et récente expérience, à un niveau supérieur, dans l'administration immobilière d'un grand nombre de bâtiments et de services. Le candidat doit aussi posséder une expérience étendue de la gérance et de l'administration du budget et des questions financières.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique evaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La Formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Nº d'autorisation: 330-178-009

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante'
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below":

Comment se porter candidat
Envoyer votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Rose Bussiere
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour ouest, pièce 1730
300 ouest, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario K1A 0M7
Date limite: le 21 août 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

ON DEMANDE

À demeure **UNE INFIRMIÈRE** et **AIDE FAMILIALE** pour le 1er septembre, avec références.

Saliare: négociable

Pour plus d'informations, téléphonez au **247-3551** du lundi au vendredi de 13 h à 16 h.

CN RAIL
Appel d'offres

Additions aux installations pour formation personnel entretien de la voie

Triage Transcona
Winnipeg - Manitoba

Nature des travaux: additions et altérations au bâtiment actuel et addition d'une mezzanine au bâtiment scolaire;démolition, excavation, fondations sur pieux, pavage et engazonnement, bétonnage, maçonnerie, structure métallique (acier), parement métallique, charpenterie, isolation, finitions intérieures, travaux électriques et mécaniques.

Les soumissions, sous pli scellé, seront reçues jusqu'à midi (12h) C.D.T., vendredi, **le 22 août 1980.**

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande aux bureaux de l'ingénieur, construction, porte 460, Union Station, Winnipeg, moyennant dépôt d'un chèque visé de cinquante dollars ($50) à l'ordre de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera remboursé aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, prière de téléphoner au numéro **204-946-2264.**

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureaux du Vice-Président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba.

CN RAIL

La Société franco-manitobaine
est à la recherche d'un personne pouvant combler le poste de

Coordonnateur (trice) des programmes

Responsabilités

Sous la direction de la directrice générale, cette personne
- doit voir à la planification et à la coordination des divers programmes de développement de la SFM;
- assume la responsabilité administrative des agents de développement;
- assiste la directrice générale dans la préparation de demandes d'octroi et de prévisions budgétaires et dans le contrôle budgétaire des programmes de développement;
- assure une liaison, au niveau des programmes, avec les autres organismes de développement au Manitoba français.

En plus, cette personne doit assister la directrice générale et accomplir toute autre tâche assignée par celle-ci.

Qualifications

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capacité de diriger une équipe
- Fort en relations publiques
- Capable de travailler avec différents paliers de gouvernement et groupes de citoyens
- Formation et/ou expérience dans l'administration de programmes

Entrée en fonction

le 1er septembre 1980, ou à déterminer

Salaire

de $23,000 à $30,000 par an

Veuillez faire parvenir, avant le 15 août 1980, votre curriculum vitae avec tout détail pertinent à:

La directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu XAVIER PHILIPPE, du village de Île-des-Chênes, au Manitoba, Gérant, décédé.

TOUTES reclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposés à l'étude des soussignés au 304 - 213 Avenue Notre-Dame, Winnipeg, Manitoba, R3B 1N3 avant le 10 août A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 4e jour du mois de juillet, A.D. 1980.

GRAFTON & COMPANY
Procureurs de la succession

CN RAIL
Appel d'offres

Construction d'un bâtiment de bureaux et de classification au triage Transcona Winnipeg, Manitoba.

Les travaux consistent en excavation, fondations sur piliers, maçonnerie, bétonnage, structure métallique (acier), charpenterie, toiture, isolation, finitions intérieures, mécanique et électricité.

Les soumissions, sous pli scellé, seront reçues jusqu'à midi (12h), C.D.T., vendredi, le 22 août 1980.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis aux bureaux de l'ingénieur, construction, porte 460, Union Station, Winnipeg, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50), sous forme d'un chèque visé à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada, qui sera remis aux intéressés dès qu'ils auront renvoyé les documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, téléphoner au

204-946-2264

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre si basse soit-elle.

Bureaux du Vice-Président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba

CN



La Société Franco-Manitobaine

est à la recherche d'un
Agent en développement économique

NOTE:

Cet agent agira, à titre de permanent, sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration du Conseil Economique de la Rivière Rouge.

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- Identifier les facteurs de localisation industrielle, commerciale et touristique du territoire.
- Etudier, préparer, diffuser un ou des programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
- Etudier, préparer une stratégie de développement économique.
- S'assurer la collaboration des organismes du milieu
- Susciter la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser l'obtention des aides gouvernementales.
- Tout autre travail demandé par le Conseil d'administration.

EXIGENCES:

- Études en sciences d'administration (spécialité finances) ou commerciales, ou une expérience de quelques années dans le monde des affaires.
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Demeurer sur le territoire de la Rivière Rouge et être très disponible aux attentes de sa population.

SALAIRE: selon compétence - $17,000 à $27,000 par année.

DATE LIMITE: le 15 août 1980

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Lucille Roch
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

Les petites annonces

À LOUER - un côté d'un duplex sur la rue Langevin à Saint-Boniface - 2 chambres à coucher, salon, grande cuisine, place de stationnement - proche de toutes commodités - téléphonez au 233-2205 après 18:00 p.m.
- 461 -

À LOUER - à Saint-Boniface, rue Cathédrale, logis de deux chambres à coucher dans un duplex. Tapis mur à mur. Près de l'autobus, des écoles et de la Cathédrale. Stationnement et facilité de lavage inclus. Libre le 1er septembre. Tél: 255-1901
- 472 -

À LOUER - suite de 2 chambres à coucher entrée privée - stationnement, téléphoner: 233-3917.
- 474 -

À LOUER - Parc Windsor, près de toutes les commodités; "bachelor suite" nouvellement décoré, au sous-sol d'un duplex. Poêle, réfrigérateur, chauffage, électricité inclus. Libre le 1er septembre. Tél.: 256-1850.
- 479 -

Jeune homme "fermier" demeurant en campagne, mesurant 5 pieds 5 pouces, honnête et sincère désire rencontrer ou correspondre avec jeune fille bilingue et catholique âgée de 21 à 30 ans. But : Mariage. Envoyez vos réponses à **LA LIBERTÉ** boîte 454.
- 454 -

À LOUER - rue Eugénie - appartement de deux chambres à coucher au rez-de-chaussée - libre le 1er septembre - composez 247-7197.
- 466 -

À VENDRE - maison récemment rénovée; à Sainte-Anne Manitoba. 1 1/2 étage 4 chambres à coucher, grand balcon, 1 1/2 chambre de bains, patio, garage attenant, grande entrée, sous-sol à grandeur, extérieur en cèdre naturel, cour boisée et spacieuse. Tél. (1) 422-5588.
- 478 -

Célibataire désire partager un appartement de deux chambres à coucher au parc Windsor (coin Elisabeth et Drake) 4e étage - $80.00 par mois - composez - 257-0828.
- 467 -

À VENDRE - selle en cuir style Western - (pour cheval) prix raisonnable - composez - 247-4823 ou 256-8439 (après 17h.
- 468 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans petit immeuble rue Carrière - Composez 247-7197.
- 465 -

Cherchons emploi pour le père d'une famille laotienne située à Saint-Norbert. Connaissance de la langue française et prêt à faire n'importe quoi. Téléphoner à Annette: 889-1391 ou à Bernadine: 885-1031.
- 473 -

À LOUER - appartement au 2ème étage, dans une maison privée près de l'hôpital Saint-Boniface rue Valade. Libre pour la fin d'août - $200.00 par mois. Pour plus d'informations, téléphonez 256-7007.
- 477 -

"Townhouse" appartement à louer - une cave; un coin pour le lavage, une grande cuisine, deux grandes chambres et une salle de bains au deuxième étage, $335.00/mois. Pour autres information téléphonez 233-8726 après l'heure du souper.
- 475 -

À LOUER - rue La Vérendrye; appartement de 4 pièces: 2 chambres à coucher, salon spacieux et grande cuisine. Téléphoner: 247-4638 après 17h30.
- 460 -

ON DEMANDE - une femme pour faire le ménage dans une assez grande maison à Saint-Boniface. Salaire négociable. Téléphonez après 17h au 247-4933.
- 471 -

À LOUER - à Saint-Boniface 1 appartement de 2 chambres à coucher et 1 studio,poêle et réfrigérateur - tapis mur à mur - $275.00/mois (chauffage et parking inclus) Pour personnes tranquilles. Téléphonez 943-2326 ou 233-1268 après 19h.
- 469 -

À VENDRE - lot de rivière de 15 acres - maison de 2 ans - on accepterait en échange maison mobile (trailer) ou bien le propriétaire prendrait hypothèque à 10% - Composez 1-422-8348 ou 1-522-5252 (après 18 h.).
- 470 -

LE CLUB
LA VERENDRYE



Club privé carte de Membre requise

614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: **233-3385**
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

FERNAND ROBIDOUX ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Téléphone: **233-7121**

Les petites annonces

"GRATUITES"



On ne devient pas en forme en en parlant.



L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

128 Lake Park Drive
Tél.: 257-7656

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633** Bureau: **433-7879**
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: **326-2085**

ASSUREURS



- **ASSURANCES**
- **IMMEUBLES**
- **HYPOTHÈQUES**
- **ÉVALUATIONS**

Ernst.Liddle & Wolfe Ltd.
100 - 259 ave Portage, Winnipeg. Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC **233-7351**
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher. Saint-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET

AVOCATS et NOTAIRES
R. E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

Bureaux
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone : 233-1426

3527 chemin Pembina
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite, appelez Bernard Jounot
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin, Sainte-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André **256-3340**

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: **942-2496**
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: **233-3889**

J Lecker - Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: **943-6628**

Nécrologie

Edmée DESMARAIS

À la suite d'un bref séjour à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée le 27 juin, 1980, Mme Edmée Desmarais, (née Fréchette), de Lorette, Manitoba. Âgée de 65 ans, elle était l'épouse de feu Léon Desmarais qui la précéda quelque huit mois auparavant, soit le 1er novembre 1979.

Elle laisse pour pleurer sa perte, deux filles; Mme Georgette Roque et Mme Lillian Lussier, de Lorette; six fils; Fabien de Winnipeg, Laurent de Vermillion Bay, Ontario, Victor de Saint-Boniface. Lévis, de Revelstoke, Colombie Britannique, Rhéal et Claude de Lorette; sa mère, Mme Laurée Fréchette, de Sainte-Anne; deux soeurs; Mme Annette Laurin de Floride et Mme Irène Boucher de Minneapolis et un frère, Henri Fréchette, de Floride.



La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Lorette, le mardi 1er juillet, à 19h. où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs condoléances à la famille éprouvée. La messe de la Résurrection fut ensuite célébrée par M. l'abbé Réginald Prescott, curé, et concélébrée par le père Hector Côté, c.s.v. La chorale paroissiale sous l'habile direction de Mme Isabelle Chartrand et accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteous exécuta plusieurs chants appropriés.

Mlle Mona Gauthier fit la lecture de l'Epître. Les porteurs étaient MM. Robert Desmarais, Jean-Maurice Lemoine, Roger Smith, Bobby Boucher, Denis Laurin et Denis Smith.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Lorette.

Mme Desmarais était une personne joviale et hospitalière. Ses amis se souviennent de son sens d'humour et de ses multiples talents, soit de cordon-bleu enthousiasmé, de couturière accomplie ou encore, comme chanteuse qui s'accompagnait au piano pour égayer des soirées familiales.

Malgré une santé chancelante, elle se démontra courageuse et très assidue dans son travail. Charitable envers les gens moins fortunés, elle témoignait aussi une piété inébranlable à la Vierge Marie. Elle fut membre de diverses organisations paroissiales pendant plusieurs années.

Mère de famille avant tout, ses plus heureux moments étaient de se voir entourée de ses enfants et petits-enfants qui gardent d'elle le souvenir inoubliable de son dévouement et de son amour.

REMERCIEMENTS

La famille Desmarais remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes prières ou assistance aux funérailles. Merci aux célébrants, aux aides de choeur, aux membres de la chorale et à l'organiste, aux porteurs ainsi qu'à Mme C. Préfontaine et à ses aides pour un délicieux goûter. Un merci spécial aux médecins et infirmières de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur dévouement inlassable envers notre chère disparue et leur accueil et compréhension toujours sympathique envers les membres de la famille.

Mme Georgianna PHANEUF

Le 27 juin 1980 à l'hôpital de Sainte-Anne est décédée, Mme Georgianna Phaneuf âgée de 83 ans. Elle demeurait à la Villa Youville à Sainte-Anne, et autrefois de Richer.

Elle laisse dans le deuil autre son époux, M. Stanislas Phaneuf, une soeur; Anna de Mississauga, Ontario; un frère M. Philippe Lamirande de Winnipeg; trois filles: Mme Lucienne Dumaine de Saint-Boniface, Irma (Mme Armand Nolin de Saint-Georges), Lina (Mme Donat Sabot de Richer) et un fils; M Roméo Phaneuf de Saint-Boniface; 22 petits enfants et 5 arrière-petits enfants. Elle fut précédée dans la tombe par un fils; Ulysse (Roy) Phaneuf en mars 1980.

Les prières ont été récitées le 2 juillet 1980 à 19h à l'église de Richer, suivies de la messe de la Résurrection et de l'inhumation au cimetière local. Le célébrant a été le Révérend père Gérard Lévesque assisté par les Révérends père Ephrem Pelletier d'Ericksdale et Réjean Bélanger de Saint-Georges. La lecture a été lue par un petit-fils, Guy Nolin de Winnipeg.

Les porteurs étaient MM. Gilles Dumaine, Paul Challe, Guy Nolin, Dénis Nolin, Gérald Nolin et Louis Nolin.

La chapelle "Green Acres" était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les familles Phaneuf, Dumaine, Nolin et Sabot prient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil, de trouver ici, avec l'expression de leur profonde reconnaissance, leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

La famille de Rodolphe Côté désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leurs ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, ou assistance aux prières et aux funérailles, envois de fleurs et cartes.

Remerciements spéciaux au père Daniel Lavoie à M. Luc Dandenault du Salon Mortuaire Saint-Pierre, à la chorale, aux porteurs ainsi qu'au personnel de l'hôpital de Sainte-Anne pour les bons soins prodigués au défunt.

REMERCIEMENTS

La famille Gagnon remercie tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie, par leur présence et offrandres de messes, de cartes et de fleurs, à l'occasion du décès de Marie-Anne Gagnon du Foyer Chez-Nous, autrefois de La Broquerie, décédée le 22 juillet, 1980 à l'âge de 89 ans, inhumée à La Broquerie le 24 juillet.

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-48 Construire un chemin à revêtement en bitume asphaltique entre les aires de trafic un et deux à l'aéroport de Saskatoon (Sask.).

Date limite: **le 21 août 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg, Regina et Saskatoon.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-51 Construire une conduite de refoulement d'égout à l'aéroport de Thunder Bay (Ontario)

Date limite: **le 21 août 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Lettres à LA LIBERTÉ

Saint-Lazare a fêté ses religieuses

La fin de semaine du 28 et 29 juin fut une étape extraordinaire dans l'histoire de Saint-Lazare, au Manitoba. Les paroissiens fêtaient le cinquantième anniversaire de l'arrivée des soeurs de la Présentation de Marie dans la paroisse. On accueillait une cinquantaine de religieuses venues de, Prince-Albert, Vawn, Spiritwood en Saskatchewan et de Winnipeg ainsi que quelques cinq cent anciens écoliers et pensionnaires qui venaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et l'Ontario. Des témoignages furent reçus d'anciens du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le tout débute le samedi à 14h dans la salle communautaire qui fût vite remplie à capacité. Nous sommes fiers d'accueillir spécialement soeur Anastasie une fondatrice du couvent, soeur Ste-Lutgarde, la deuxième supérieure, et les anciennes maîtresses soeurs Jean-Emile et Cécile Angela. Le temps est très vite passé à renouer des connaissances, regarder des anciennes photos et admirer l'oeuvre d'art, la réplique du couvent, fait en gâteau de fruits par Mmes Hélène Huybrecht, Aline et June Fouillard et Isabelle DeCorby.

Après un délicieux goûter, les gens se rendent au couvent. Malgré les transformations pour accommoder nos soeurs en résidence, on reconnait encore les endroits si pleins de vieux souvenirs, la chapelle, le réfectoire, les dortoirs, la salle de jeux et la salle d'étude.

Le dimanche matin à 10:30, l'église est remplie, pour la messe de reconnaissance présidée par le père Aurèle Préfontaine et l'abbé Gérard Régnier, curé de Saint-Lazare de 1960-1970.

Toute l'assemblée se joint au chant d'entrée. "Tu nous joins à la fête". Dans son homélie, père Aurèle nous rappelle l'arrivée des soeurs en 1929-30 et félicite Mme Rosine Chartier qui avait si gracieusement prêté sa maison aux premières soeurs pendant qu'on construisait le couvent. Il nous transmet aussi un message du Saint-Père Jean-Paul II et du Cardinal Flahiff.

Les émotions montent à l'échange de la paix où beaucoup de gens se rendent en avant pour souhaiter leurs meilleurs voeux aux religieuses. Le chant de communion. "En ce beau jour de fête" est vraiment un chant de remerciement.

La messe finit par le cantique "Give thanks to The Father" entonné par les 50 belles voix des religieuses.

Après la messe les invités s'acheminent vers le gymnase. Quel spectacle! Les murs brillent de 112 étoiles sur lesquelles est incrit le nom de chaque religieuse venue à Saint-Lazare pour vivre leur devise "Tout pour Dieu par son Saint Amour".

Père Aurèle bénit la table. Quel festin! Du boeuf barbecue, des pommes de terre avec de la crème sûre, des légumes, des salades, du dessert. Mme Berthe Griffith (Deschambeault) ancienne élève, porte un toast aux révérendes soeurs. Après une prière de remerciement, la foule se rend à l'église pour le programme de l'après-midi. M. André Huberdeau, président du comité du 50e, offre le mot de bienvenue, suivi du maire du village, M. Omer Chartier.



Soeur Anastasie, qui a passé 34 ans à Saint-Lazare.

Le commissaire d'école et ancien pensionnaire M. Antonio Simard prononce un éloquent discours de reconnaissance aux enseignantes et rend hommage aux sept filles de la paroisse qui ont suivi les pas de nos soeurs. À ce moment nous jouissons de deux chants exécutés par nos huit pensionnaires à l'académie Révier de Prince-Albert, dirigés par coeur Lise Paquette et accompagnés par Laurie-Lea Selby au piano.

Le programme continue avec un mot de M. Arthur Fouillard l'un des premiers pensionnaires et Donald Lahoria de Le Pas, un ancien élèves de Saint-Lazare nous dit entre autre: "Je ne l'ai pas perdu mon français" Un message de l'une de nos anciennes supérieures soeur Louis Marie de Meuthen Moss est lu à la foule.

C'est elle qui fût l'inspiration et beaucoup de travail sur notre nouvelle école de 1956. Sa dévotion à la Sainte-Vierge ne passe pas inapercue car la statue de taille humaine dans la cour du couvent fait hommage à son amitié. Toutes ses oeuvres de charité envers la paroisse sont encore inscrites dans le coeur de beaucoup de gens.

M. Joseph Fafoid, sculpteur international offre à soeur Anastasie un cadeau très spécial en remerciement pour son dévouement et son inspiration quand il était élève à Saint-Lazare "C'est elle qui m'a inspiré et m'a dirigé vers mon succès d'aujourd'hui". "C'est elle qui m'a donné les couleurs et le papier pour faire mes premiers essais". Les heures passées dans la salle de fournaise et l'encouragement de soeur Anastasie ne passe pas inaperçus, et la sculpture d'elle même que "Joey" lui présente aujourd'hui est vraiment une oeuvre d'amour et de reconnaissance. Le dévoilement de cette statue, le témoignage de Joey à soeur Anastasie et ses mots de remerciement sont bien le point.

Les petites Jeannettes locales chantent "The Litte Star of Montpezat" Chant de Marie Rivier, fondatrice des soeurs de la présentation de Marie. Lisa Chartier, vêtue de l'ancien costume des religieuses fait son apparition pendant le chant dirigé par Mme Lorraine Tremblay et accompagné par Monique Plante, M. Denis Simard fait la lecture des messages du gouverneur Edward Shreyer et de son agent de presse M. René Chartier, ancien élève de Saint-Lazare.

L'abbé Gérard Régnier nous rappelle de beaux souvenirs de ses dix années avec nous au nom de la paroisse, une de nos petites filles, Karen Hayden offre un bouquet de roses à soeur Joséphine Sanche, supérieure provinciale. Un merci sincère est offert de la part de soeur Joséphine au nom des 112 religieuses qui ont séjourné à Saint-Lazare depuis 1930.

Tous se lèvent en ovation quand on appelle les hommes qui avaient travaillé à la construction du couvent. M. Albert Roy de Brandon, M. Brian Simard de Vancouver, M. Georges Plante de Elkorn, et M. Léon Dupont de Saint-Lazare. MM. Alex et Peter Lepine ne pouvaient pas être présents.

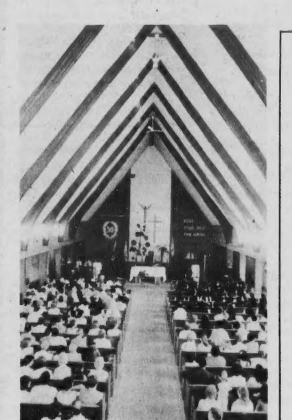
Pendant que les soeurs Rosalie et Anita Fouillard chantaient l'Ave Maria, accompagnées par soeur Jeanne Fouillard à l'orgue, quatre élèves sous l'habile direction de Mme Cécile Blouin formaient un tableau vivant de la Présentation de Marie au Temple, commémorant le jour que Marie Rivier forma sa nouvelle congrégation.

Une plaque de bronze rendant hommage à toutes nos religieuses fut présentée à notre supérieure actuelle soeur Mariette Biledeau par MM. Alfred Deschambeault et Conrad Plante au nom de la paroisse.

Le tout se termina par un chant de "Merci" par nos soeurs de Saint-Lazare. Soeurs Mariette Biledeau, Thérèse Pelletier, Théresa Sanche, Marguerite Guay, Ida-Marie Hainault, Anne-Marie Hamel, Irène Bouchard, et accompagnées par soeur Raymonde Arcond, à la guitare.

Tous enchantés de ces deux jours de fête, les gens se rencontrent encore au gymnase pour un café et goûter avant de repartir le coeur chaud et plein de joie et de souvenirs. Nous remercions M. André Huberdeau et le Comité du cinquantenaire pour leurs longues heures de préparations, Roberta Huberdeau et toutes celles qui ont aidé au décor du gymnase et de la salle; Annette Chartier et Geneviève Tremblay, pour le décor de l'église, les musiciens et maître de chants, le comité de liturgie. Rosalie Lemoine et les dames auxiliaires qui ont servi un banquet royal, les chefs Armant Guénette, Robert Chartier et Yves Descottes pour le délicieux boeuf barbecue, Sarah Fleury pour le livre de messe souvenir, soeur Eugénie Cousins pour la "phamphlet". Tous les jeunes garçons et filles qui ont servi et assuré la garderie des petits. M. Armand Guénette pour sa photographie et tous les paroissiens qui ont aidé d'une manière ou d'une autre car sans eux la fête aurait passée inaperçue.

Roberta Huberdeau et
Lorraine Tremblay
Saint-Lazare
juillet 1980.



La messe du cinquantenaire en l'église de Saint-Lazare.

Profondément reconnaissantes

Nous rendons grâce à Dieu pour tout ce que nous avons vécu de beau et de bon à l'occasion de notre 50e anniversaire. Nous tenons à remercier bien spécialement le père Aurèle, le comité du cinquantenaire et tous ceux qui ont contribué à cette fête par leurs dons, leur travail, ou leur présence. Nous demeurons profondément reconnaissantes de votre générosité et de votre bel esprit de fraternité.
Merci, merci, merci.

Vos soeurs de la Présentation
Saint-Lazare
juillet 80

Les petites nouvelles

Passe-Temps et Louis Pitre à la quinquennale

À l'occasion de la quinquennale de la francophonie canadienne à Winnipeg aura lieu le 13 août, à 20h30 à la salle du Centenaire (Centennial Concert Hall) un concert du groupe Passe-Temps, et de Louis Pitre. Les billets sont gratuits et disponibles au Centre culturel franco-manitobain, ainsi qu'au bureau d'information de Radio Canada.

horaire de cbwft



SAMEDI

9 AOÛT

9:00 CANDY
Une double invitation.
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
Lupin, champion de karaté
10:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
La Directrice.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
L'Étrange Famille des lémuriens.
12:00 HAROLD LLOYD
12:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
13:00 CRISTAL VOYAGEUR
Documentaire sur le "surfing". Un jeune homme construit ses propres appareils et les expérimente.
14:00 UNIVERS DES SPORTS
Classique Peter Jackson. En direct du Club de golf St-George à Toronto. Anim.: Pierre Dufault Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau.
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
16:55 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Lemay.
17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE
Léningrad Ice Show (1ère partie).
18:00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
Nous sommes Lapons. Grâce à une peuplade de Lapons, nous verrons comment ils font face aux problèmes de la civilisation.
18:30 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète le rôle d'une Acadienne qu'a créé Antonine Maillet.
19:00 WINSTON DANS LES ÎLES
Magazine artistique provenant de Terre des Hommes.
20:00 CINÉMA CANADIEN
Contrairement à ce qui avait été annoncé, nous ne serons pas en mesure de vous présenter le film prévu au préalable. À la place, nous vous inviterons à regarder un drame intitulé: "Le visiteur"
22:00 CINÉASTES AMÉRICAINS
Reportages sur des cinéastes américains. Inv.: Paul Mazursky et Michel Ritchie. Anim.: Jacques Fauteux.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Lemay.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
Mr Dague à votre service. (A man called Dagger). Film d'espionnage réalisé par Richard Rush, avec Paul Mantee, Jan Murray, Terry Moore. L'agent secret Richard Dague est chargé de retrouver Cal Reiner, un savant allemand disparu (USA 67).
00:40 CINÉ-NUIT
La Chambre rouge. Drame psychologique réalisé par J.P. Berkman, avec Maurice Ronet, Sharon Gurney. Une ville de province de Belgique! Pour soigner sa publicité, Noris, candidat à la mairie, s'occupe du relèvement d'une troupe de théâtre locale. Il fait appel au réalisateur parisien Jean Gerfaud pour l'aider dans sa tâche. Gerfaud aura des activités extra-théâtrales auprès de Tamara, la 2ème épouse de Noris. (Belge 73).

DIMANCHE

10 AOÛT

9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes.
9:30 MINI—FÉE
Vacances mouvementées.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière. Réal. en studio.
11:00 LE JEUNE FABRE
Apprentissage.
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
Les Lois de la survie.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: forêt du Maine.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Le Centre Pompidou
14:00 DAVE BRUBECK
Le fameux musicien de jazz Dave Brubeck.
15:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Classique fémine Peter Jackson. Ronde finale en direct du Club de golf St-George à Toronto. Anim.: Pierre Dufault. Comm.: René Lecavalier.
17:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information.
18:00 SECOND REGARD
Reportage sur le célèbre Suaire de Turin. Anim.: Myra Cree.
19:00 CHEZ DENISE
Michel Tremblay va au restaurant.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Numéro un.... Georges Brassens. Série de Maritie et Gilbert Carpentier. Réal.: François Chatel. Georges Brassens entouré de Sylvie Joly, Lucienne Letondal, Marcel Amont, Philippe Chatel, Joël Favreau, Pierre Louki et Anne Sylvestre, Prod.: TF-1.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Marie-Antoinette. Une reine pour Figaro (2e de 4). Marie-Antoinette scandalise le petit peuple de Paris par ses fêtes grandioses, ses toilettes coûteuses, ses prodigalités envers ses favoris et sa légèreté de conduite. L'affaire du Collier, où elle est pourtant innocente, contribue à la déconsidérer davantage.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Les Peintres célèbres. Monsieur Degas. Chaque jour, Degas assiste à des leçons de danse. Par les artifices de la couleur, il retrouve la réalité qu'il avait observée. Degas admire la femme autant qu'il en a peur. Réal.: Robert Mazoyer.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Ville portuaire ou Hamstad ville de tueurs. Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman, avec Olle Lansbert, Bengt Eklund, Mimi Nelson. Au moment où Gösta Anderson débarque dans la ville après huit ans de navigation, Berit Hoins tente de se suicider en se jetant à l'eau le long des quais. Le hasard réunit les deux jeunes torturés par leur solitude respective et leur insécurité (Suède 48).

LUNDI

11 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 YOU HOU
10:45 OUM LE DAUPHIN BLANC
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
"La Fourmi"
12:00 LES PIERRAFEU
"La bal masqué"
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. Gertie et Marc Cavalier nous invitent à un mechoui à leur ferme familiale située à Saint-Sixte, dans la vallée de la Petite-Nation au Québec.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Rubens en liberté.
14:30 CINÉMA
Le Convoi des braves (Wagon master). Western réalisé par John Ford, avec Ben Johnson, Ward Bond, Harry Carey. Des bandits se joignent à un convoi de Mormons dérégé par deux cow-boys intrépides.
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA LÉGENDE, DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
"La Trahison"
18:00 CE SOIR
19:00 PISTROLI
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 SCÉNARIO
La fausse Représentation. Comédie de Jacques Senécal, avec Gaétan Labrèche, Jean Besré et Jacinthe Chaussé. Un écrivain se rend chez le psychiatre pour s'y faire soigner. Le malade se prend pour un artiste inconnu et éprouve des difficultés à convaincre le médecin de le guérir de toute urgence.



20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Columbo: En toute amitié (A Friend Indeed). Film policier réalisé par Ben Gazzara, avec Peter Falk, Richard Kiley, Michael McGuire. Un mari jaloux tue sa femme. Il confesse son acte à un chef-inspecteur de police, son voisin immédiat et ami. Celui-ci s'offre à le sortir d'affaire et monte un scénario propre à orienter les soupçons sur un cambrioleur très actif dans ce secteur résidentiel (USA).



22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 SLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
(8e de 9). Vautrin croit avoir gagné la partie! Mais Lucien, effondré, avoue tout: la machination ourdie par Herrera, sa participation et l'identité de son protecteur. Écoeuré de lui-même, il se pend dans sa cellule. Quand il append la nouvelle; Vautin est foudroyé.
24:10 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
La Bataille de Yorktown 1781. Documentaire réalisé par Aimée Danis. Commentateur: Henri de Turenne. Participants: William Tyler, Stephen C. Millet, Albert Desbiens, Samuel Scott, Jacques Lacourcière. Vers 1770, la voracité de la métropole britannique provoque un profond mécontentement chez les colons américains. Les troubles qui s'ensuivirent et surtout la fusillade de Lexington en 1775 transformèrent ce mécontentement en hostilité ouverte. C'était le début de la Guerre de l'indépendance qui devrait trouver son aboutissement à Yorktown le 10 octobre 1781.

MARDI

12 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEIDI
12:00 LES PIERRAFEU
"Le pique-nique"
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UNE PAYS
De Trois-Rivières. Inv.: Monique Mercier, peintre et lithographe et Marie Laberge, poète et peintre. Anim.: Danielle Mondou.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Interlude «Le Chalutier». Réal.: Hugues Tremblay. La vie d'un chalutier durant une journée de pêche.
14:30 CINÉMA
Carnaval sous la mer. Documentaire réalisé par René et Struchi Catala. Visite à l'Aquarium de Nouméa fondé en 1956 par le couple français René et Stucki Catala.
16:00 ANIMAGERIE
L'Âne. (2e de 5).
16:30 UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABEL-LE
17:00 DANIEL BOONE
Le Code secret
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inv.: Philippe Nemo, philosophe.
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Joyeux anniversaire Donald.
20:00 CAPITAINES ET ROIS
(6e de 10). Joseph fait d'Élizabeth sa maîtresse mais étant officiellement catholique il ne peut se résoudre au divorce. La loi sur les travailleurs étrangers que veut déposer le sénateur Bassett étant contraire à ses intérêts, Joseph tente de la faire chanter.
21:00 CONGRÈS DU PARTI DÉMOCRATE DES ÉTATS-UNIS
21:30 À COMMUNIQUER
22:00 GOLF: PAR 27
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de la série La Semaine Verte. Écologie de la Baie James. Texte et comm.: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry. Les Pommes de terre dans le Maine. Comm.: Jean-Guy Roy. Réal.: Madeleine Lafrance. Anim.: Janine Paquet.
00:05 CINÉMA
La Ballade des sans espoir. (Too late blues). Étude de milieu réalisé par John Cassavetes, avec Bobby Darin, Stella Stevens, Cliff Carnell. Georges, un compositeur de musique de jazz, n'accepte pas les compromis. Après avoir raté, par orgueil, la chance de faire un disque, il ira d'échecs en échecs (USA 61).

MERCREDI

13 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 TRIBULLE
10:45 POUF ET RIQUI
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
12:00 LES PIERRAFEU
Les Invités.
12:30 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn, L'Éducation des Algonquins. Les autochtones du Nord-ouest québécois nous disent leur opinion de l'éducation qui leur est offerte et ce qu'ils voudraient qu'elle soit. Anim.: Serge Cossette. Réal.: Michel Plante
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Mystères et secrets des profondeurs sous-marines. Joyaux de Corail. Réal.: Albert Fisher.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Pierre Paquette reçoit un groupe de Ste-Agathe des Monts.
16:00 ANIMAGERIE
L'Âne. (3 de 5)
16:30 LA GRANDE AVENTURE
Carle. Les Mariniers sur la Meuse.
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
Le Retour des éléphants de mer. Chaque année sur les plages de l'île Guadeloupe arrivent des milliers d'éléphants de mer.
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inv.: Pierre Bellego, curé de la paroisse Saint-Sévérin à Paris.
19:00 EN ROBE DES CHAMPS
Inv.: Pierre Valcourt, directeur d'une maison de production de documentaires. Int.: Yvon Leblanc. Rech.: Diane Hébert Réal.: Gilles Perron.
19:30 BASEBALL DES EXPOS
En direct du Busch Memorial Stadium, les Expos de Montréal rencontrent les Cardinals de Saint-Louis. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy.
22:00 ALFRED ROULEAU
23:00 TÉLÉJOURNAL
23:25 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:35 CONGRÈS DU PARTI DÉMOCRATIQUE DES ÉTATS-UNIS
00:05 PORTRAITS DE FEMMES
L'Écriture des femmes ou les Festival national du livre. Réal.: Yvette Pard.

JEUDI

14 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 FABIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU
"Le Rayon x"
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Le village de sécurité routière de Chicoutimi, le prémier en son genre au Canada.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Aujourd'hui en France: no 10
Cuisine et restauration, l'école hôtelière.
14:30 CINÉMA
Le Monde était plein de couleurs. Comédie dramatique réalisée par Alain Perisson, avec Féodor Atkine Pour organiser un spectacle à Montmartre, Antoine a besoin de fonds. Il s'adresse donc aux banquiers et au ministère des Affaires culturelles. (Fr. 72).
16:00 ANIMAGERIE
L'Âne (4e de 5)
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
17:00 LES GENS DE MOGADOR
Dalmain. (9e de 13). 1980
18:00 CE SOIR
18:30 RENCONTRES
Inv.: Bernard-Henri Lévy, philosophe, auteur de La Barbarie à visage humain et Le Testament de Dieu, aux éditions Grasset.
19:00 L'AIR DU TEMPS
"Les Saisons"
émission de variétée animée par Pat Joyal et Nicole Brémault. Tantôt nostalgiques ou romantiques, tantôt intrépides ou déterminés, Nicole et Pat vous feront voyager, en chansons, au gré des saisons manitobaines.



19:30 DU TAC AU TAC
"La Protection"
20:00 LES GRANDS FILMS
La Revanche d'un homme nommé Cheval. (The Return of a Man Called Horse). Film western réalisé par Irvin Kershner, avec Richard Harris, Gale Sondergaard, Geoffrey Lewis. L'aristocrate anglais John Morgan retocrate anglais John Morgan revient en Amérique pour retrouver la tribu indienne qui, quelques années auparavant, l'avait capturé puis adopté. À son grand désespoir, il apprend que ses amis "Yellow Hands" ont été décimés par une tribu rivale à la solde de trappeurs blancs. Il entreprend de redonner confiance et fierté aux survivants du massacre (USA 76).



22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:05 CONGRÈS DU PARTI DÉMOCRATE DES ÉTATS-UNIS
23:35 CINÉMA
Angoisses: Camouflage (The Crazy kill). Drame réalisé par Dennis Vance, avec Andy Cronin. L'occupation de sa maison par des bandits sert à un docteur de diversion pour cacher le meurtre de sa femme (BRIT).

VENDREDI

15 AOÛT

10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
"Le contrôle du poids"
12:00 LES PIERRAFEU
"Le Joueur"
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Croisière sur le Saguenay. Le bateau «L'Épaulard» nous amène à l'Anse Saint-Jean.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Si l'Hôtel-Dieu m'était conté. Histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
14:30 CINÉMA
La Belle Équipe. Drame du milieu réalisé par Julien Duvivier, avec Jean Gabin, Charles Vanel, Viviane Romance. L'histoire d'une équipe de cinq camarades chômeurs, gagnants de la Loterie Nationale, qui entreprennent de construire leur maison.
16:00 ANIMAGERIE
L'Ane (dernière de 5).
16:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
Les Chasseurs de baleine.
17:00 LES MONDES DE LA VIE
La Terre dans la mer.
18:00 CE SOIR
18:25 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv.: Roland Sublon. Professeur de théologie morale.
19:00 CINÉ-FAMILLE
La Petite Sirène
20:30 HORS SÉRIE
Rubens, peintre et diplomate. (4e de 5). La notoriété grandissante de Rubens attise l'animosité des envieux qui lui reprochent son trop grand attachement à l'Espagne. De retour de Londres, où il est allé négocier la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, Rubens tombe follement amoureux de la jeune Hélène Fourment, sa cadette de 37 ans et l'épouse. C'est pour l'artiste une nouvelle jeunesse.



21:30 LA TÉLÉVISION DES AUTRES La Terre des renards. L'histoire de la lutte d'une tribu d'Indiens pour reconquérir leur terre au Pérou. Prod.: Grande-Bretagne
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:10 CINÉMA
Tuez Charley Varrick. (Charley Varrick). Film policier réalisé par Don Siegel, avec Walter Matthau, Jose Don Baker. Dans une modeste banque du Nouveau Mexique, un audacieux hold-up rapporte une somme considérable à trois spécialistes du vol de banques rurales. Cette surprenante manne éphémère est le pécule des caïds de la mafia de Reno. Une battue s'organise avec des rabatteurs pour capturer les auteurs du vol (USA 73).
13:10 CINÉ-NUIT
Les Grandes batailles: "Bataille du Pacifique -Banzai" Épisode 1. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. Dans la série des Grandes Batailles, la bataille du Pacifique. La situation politique dans le monde en 1938. L'attaque de Pearl Harbour, la déclaration de guerre avec le Japon, etc... (Fr.).